

Séance du 03 mars 2026

L'an deux mil vingt six et le trois mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

**Procuration(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, M. HEGUY Antton

Date de la convocation
27 février 2026

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date d'affichage
27 février 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
M. DACHAGUER Peio

05 mars 2026
et publication du
05 mars 2026

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 03 mars 2026,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	387 747,39
- un excédent reporté de :	1 592 322,80
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 980 070,19
- un déficit d'investissement de :	1 128 095,69
- un déficit des restes à réaliser de :	65 403,00
Soit un besoin de financement de :	1 193 498,69

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	1 980 070,19
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	1 193 498,69
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	786 571,50
<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT</b>	<b>1 128 095,69</b>

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Maire, OÇAFRAIN Jean-Marc

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Ossès, le 03 mars 2026

le(s) secrétaire(s) de séance